

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM LE PONTET, ZONE ARTISANALE REALPANIER 58 RUE JEAN ET RENE REINAUDO 84130 LE PONTET déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M Halicioglu Harun, représentant de la société SAS 2H Constructeur S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 19 B AVENUE GUILLAUME DE FARGIS 84130 LE PONTET, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M Halicioglu Harun	80	800 €
M Halicioglu Talha	20	200 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 04 mai 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Lu et approuvé

[Signature]

Lu et approuvé

Delphine VALLET
Chargée d'Affaires Professionnels

Crédit Mutuel

Rue Jean et René Reinaudo - Z.A. Realpanier
84130 Le Pontet
Tél. 04 90 38 72 34
Siret 534 231 139 00013

